CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour les actions de formation professionnelle
Proposées par Ouvre tes ailes
Version en vigueur au 01/10/2026

Article 1 — Identification du prestataire

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont proposées par :

Ouvre tes ailes (OTA)
Organisme de formation professionnelle — Association loi 1901
Siège social : 3 rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye
SIRET : 792 209 611 00021
Représentée par : Audrey Layris Verges, Présidente
Email : contact@ouvretesailes.com

Article 2 — Objet

Les présentes CGV régissent l'ensemble des prestations de formation professionnelle proposées par Ouvre tes ailes à ses clients (ci-après le « Client »).

Les conditions particulières propres à chaque formation complètent les présentes CGV et priment sur celles-ci pour les points qu'elles précisent.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV et des CPV propres à chaque formation, qui prévalent sur tout autre document du Client.

Article 3 — Formation du contrat

Le contrat est formé à la date de validation de l'inscription en ligne par le Client ou, à défaut, à la date de réception par Ouvre tes ailes d'un contrat ou d'une convention de formation signé(e) par le Client.

Pour les formations financées par un OPCO ou un organisme paritaire, la prise en charge doit être confirmée avant le démarrage de la prestation. En l'absence de confirmation de financement, le Client est personnellement redevable du règlement.

Ouvre tes ailes se réserve le droit de refuser toute commande pour un motif légitime, notamment en cas d'incompatibilité pédagogique ou de contrainte de planning.

L'inscription n'est définitivement validée qu'après réception du règlement de l'acompte, dans les conditions et délais prévus à l'article 6 des présentes CGV.

Article 4 — Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs et modalités de paiement propres à chaque formation dispensée par Ouvre tes ailes (prix, acompte éventuel, échéances de règlement, moyens de paiement acceptés) figurent dans les conditions particulières de vente (CPV) afférentes à cette formation, portées à la connaissance du Client avant son inscription.

Le tarif inclut, le cas échéant, des frais d'inscription correspondant aux frais de gestion administrative du dossier (traitement de l'inscription, envoi des documents contractuels et pédagogiques). Ces frais sont clairement identifiés et intégrés au prix total affiché avant toute souscription ; ils ne peuvent en aucun cas être ajoutés après la validation de la commande.

Les frais d'inscription mentionnés ci-dessus s'appliquent uniquement aux formations d'une durée supérieure à 10 jours, impliquant un travail de positionnement, de suivi individualisé et d'évaluation des acquis sur la durée du

parcours. Ils ne sont pas appliqués aux ateliers ponctuels de courte durée, pour lesquels seul le prix de la session est dû.

La liste des formations concernées par des frais d'inscription, ainsi que leur montant, figure sur les CPV de chaque formation, communiquée au Stagiaire avant toute inscription.

Article 5 — Prise en charge par un organisme tiers

5.1 — En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au commanditaire/à l'apprenant :

● de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
● de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;

5.2 — Si Ouvre tes ailes n'a pas reçu le dossier de prise en charge de l'OPCO avant le 1er jour de la formation, le commanditaire sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

5.3 — Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au commanditaire.

5.4 — En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de formation, suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, le commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

Article 6 — Droit de rétractation et acompte

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, tout stagiaire agissant en tant que personne physique et s'inscrivant à titre individuel et à ses frais à une formation dispensée par Ouvre tes ailes dispose d'un délai de dix (10) jours calendaires à compter de la signature du contrat ou de la convention de formation pour se rétracter, par tout moyen, notamment par courriel à **contact@ouvretesailes.com**.

Les inscriptions étant réalisées à distance, via un lien de paiement en ligne, ce délai est porté à quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion du contrat, en application de l'article L.221-18 du Code de la consommation..

En cas d'exercice de ce droit dans ce délai, Ouvre tes ailes rembourse l'intégralité des sommes versées, y compris les frais d'inscription s'ils sont applicables.

L'acompte, qui ne peut excéder 30 % du prix total de la formation (article L.6353-6 du Code du travail), est versé à l'inscription. Il est intégralement remboursable en cas de rétractation dans le délai de quatorze jours mentionné ci-dessus. Passé ce délai, l'acompte reste acquis à Ouvre tes ailes en cas d'annulation par le Client.

Le solde n'est exigible qu'à compter du début de la formation, selon les modalités précisées dans les CPV de chaque formation.

Le présent article ne s'applique pas lorsque la formation est intégralement prise en charge par un tiers financeur sans reste à charge pour le stagiaire.

Article 7 — Annulation et abandon

7.1 — Annulation par le Client

Toute annulation par l'apprenant doit faire l'objet d'une demande écrite envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, exposant les raisons de l'abandon. Le contrat ou la convention de formation est alors résilié.e selon les modalités financières suivantes :
● Lorsque la demande d'abandon est reçue par l'organisme de formation après le délai de rétractation (prévu par l'article L6353-5 du code du Travail) et avant le début de la formation, les sommes déjà encaissées (frais d'inscription et acompte) restent acquises à Ouvre tes ailes
● Lorsque l'abandon intervient avant la fin de la formation, les sommes déjà encaissées restent acquises à Ouvre tes ailes et l'organisme de formation facture à l'apprenant 30% du reste dû.

7.2 — Annulation par Ouvre tes ailes

En cas d'annulation à l'initiative de Ouvre tes ailes (indisponibilité du formateur, maladie, force majeure), le Client est remboursé intégralement ou une date de report est proposée. Aucune indemnité supplémentaire n'est due.

7.3 — Conditions exceptionnelles

En cas d'arrêt maladie ou de tout autre cas de force majeure dûment justifié (justificatif médical ou tout autre justificatif valable), empêchant le stagiaire de participer à la formation, ou de la poursuivre alors qu'elle a déjà été entamée : seules les prestations effectivement dispensées sont dues.

Article 8 — Devoirs du stagiaire

Le Stagiaire s'engage à :

- renvoyer à l'organisme de formation, sa convention de formation remplie et signée avant le début de la session de formation ;
- renvoyer à l'organisme de formation, le questionnaire d'entrée en formation avant le début de la session de formation ;
- signer la feuille d'émargement qui lui sera remise, chaque demi-journée de formation ;
- assurer l'évaluation de l'organisme de formation, de la formation et du formateur, à l'issue de l'action de formation, par le biais du questionnaire de satisfaction qui lui sera transmis à l'issue de la formation ;
- respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation, présent sur le site www.ouvretesailes.com ainsi que celui applicable aux locaux loués pour l'évenement.
- OTA ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les apprenants.

Le non-respect de ces obligations peut entraîner, après information du Stagiaire, l'exclusion de la formation, sans préjudice des sommes restant dues.

Article 9 — Responsabilité

Ouvre tes ailes s'engage à déployer tous les moyens nécessaires à la bonne exécution de ses prestations dans le respect des règles de l'art. Son obligation est une obligation de moyens.

La responsabilité de Ouvre tes ailes ne saurait être engagée pour des résultats non atteints relevant de facteurs extérieurs à la prestation (engagement du client, contexte professionnel ou personnel, force majeure).

En tout état de cause, la responsabilité de Ouvre tes ailes est limitée au montant des sommes effectivement encaissées au titre de la prestation concernée.

Article 10 — Protection des données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées (nom, coordonnées, informations de facturation) sont traitées par Ouvre tes ailes en qualité de responsable de traitement, aux fins d'exécution du contrat et de gestion administrative.

Ces données ne sont ni revendues ni transmises à des tiers, sauf obligation légale. Elles sont conservées pendant la durée légale applicable (10 ans pour les pièces comptables).

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition. Pour l'exercer : contact@ouvretesailes.com.

Article 11 — Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable dans un délai de 30 jours à compter de la notification du différend par écrit.

À défaut d'accord amiable, et pour les consommateurs, il est possible de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

En cas d'échec de la médiation, le tribunal compétent est celui du ressort du domicile du défendeur.

Article 12 — Dispositions spécifiques à la formation professionnelle

Lorsque la prestation constitue une action de formation professionnelle continue au sens de l'article L.6313-1 du Code du travail, une convention de formation est établie conformément à l'article L.6353-1 du même code.

L'activité de formation de Ouvre tes ailes est déclarée sous le numéro 11755011075 auprès du Préfet des Yvelines. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Ouvre tes ailes est certifiée Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation ».

— Fin des Conditions Générales de Vente — Document mis à jour le 01/10/2026